DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE**

**RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425**

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

## PS69 - CASQUETTE ANTI-HEURT AIRTECH MICRO PEAK



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 812 (2012)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

***2754/1246/158/05/19/0253***

Publié par : ALIENOR CERTIFICATION

ZA du Sanital, 21 rue Albert Einstein, Châtellerault, 86100, France (2754)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

*Date:* 2021-03-04